

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE SALLANCHES (HAUTE-SAVOIE)

OBJET DE L'ENQUETE : PAR ARRÊTÉ N° 2018-454 DU 15 JUIN 2018, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SALLANCHES A ORDONNÉ L'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE **MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**.

LES CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU PROJET DE MODIFICATION PORTENT SUR :

-DES AJUSTEMENTS LIMITÉS DU RÈGLEMENT SOIT POUR CORRIGER UNE ERREUR OU PRÉCISER UNE RÈGLE DE DROIT, SOIT POUR MODIFIER, RAJOUTER OU SOUSTRAIRE UNE RÈGLE DE DROIT EN FONCTION DE CERTAINES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE COMMUNAL

-DES MODIFICATIONS MARGINALES DU DOCUMENT GRAPHIQUE ET DE QUELQUES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS À RECTIFIER, SUPPRIMER OU À CRÉER.

DES INFORMATIONS PEUVENT ÊTRE DEMANDÉES AUPRÈS DE MONSIEUR LE MAIRE DE SALLANCHES, SERVICE URBANISME – BP 117 – 74706 SALLANCHES CEDEX – TÉL : 04.50.91.03.83.

AU TERME DE L'ENQUETE, LE PLU MODIFIÉ SERA APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL.

COMMISSAIRE ENQUETEUR : MONSIEUR PHILIPPE LAMBRET, CHEF DE PROJETS EN RETRAITE, A ÉTÉ DÉSIGNÉ PAR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE.

DATES ET DUREE DE L'ENQUETE : L'ENQUÊTE SE DÉROULERA PENDANT 42 JOURS CONSÉCUTIFS, DU **MERCREDI 11 JUILLET 2018 8H00 AU MARDI 21 AOÛT 2018 17H00**.

LIEU, JOURS, HEURES ET MODALITES DE L'ENQUETE : LE PUBLIC POURRA CONSULTER LE DOSSIER D'ENQUÊTE ET CONSIGNER SES OBSERVATIONS SUR LE REGISTRE OUVERT À CET EFFET À LA MAIRIE, À L'ACCUEIL DES SERVICES TECHNIQUES 2ÈME ÉTAGE, AUX JOURS ET HEURES D'OUVERTURE SUIVANTS :

DU MARDI AU VENDREDI, DE 8 H 30 À 12 H 00 ET DE 13 H 30 À 17 H 30, ET LE SAMEDI DE 9 H 00 À 12 H 00.

LE PUBLIC POURRA ÉGALEMENT ADRESSER SES OBSERVATIONS PAR ÉCRIT À L'ATTENTION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR EN MAIRIE 30 QUAI DE L'HÔTEL DE VILLE - B.P. 117 - 74706 SALLANCHES CEDEX ET CE, AVANT LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE.

UN ACCÈS GRATUIT AU DOSSIER SERA GARANTI SUR UN POSTE INFORMATIQUE ACCESSIBLE AUX LIEU, JOURS ET HEURES INDIQUÉS CI-DESSUS.

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR : LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SE TIENDRA À LA DISPOSITION DU PUBLIC POUR RECEVOIR SES OBSERVATIONS EN MAIRIE, SERVICES TECHNIQUES 2ÈME ÉTAGE, LES :

- **MERCREDI 11 JUILLET 2018 DE 8H00 À 12H00**

- **JEUDI 19 JUILLET 2018 DE 8H00 À 12H00**

- **MARDI 31 JUILLET 2018 DE 13H00 À 17H00**

- **MARDI 21 AOÛT 2018 DE 13H00 À 17H00**.

SITE INTERNET : LE DOSSIER DÉMATÉRIALISÉ POURRA ÊTRE CONSULTÉ ET TÉLÉCHARGÉ SUR LE SITE [HTTPS://WWW.REGISTRE-DEMATERIALISE.FR/831](https://www.registre-dematerialise.fr/831). UN REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ SÉCURISÉ SUR LEQUEL LE PUBLIC POURRA TRANSMETTRE SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE SERA PROPOSÉ VIA L'ADRESSE COURRIEL DÉDIÉE SUIVANTE : ENQUETE-PUBLIQUE-831@REGISTRE-DEMATERIALISE.FR.

CONDITIONS DE CONSULTATION DU RAPPORT ET DES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR :

LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS MOTIVÉES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SERONT TENUS À LA DISPOSITION DU PUBLIC À LA MAIRIE DE SALLANCHES ET EN PRÉFECTURE DE HAUTE-SAVOIE AUX JOURS ET HEURES HABITUELS D'OUVERTURE ET CE, PENDANT UN AN À COMPTER DE LA DATE DE CLÔTURE DE L'ENQUÊTE. ILS SERONT ÉGALEMENT PUBLIÉS PENDANT UN AN SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE SALLANCHES : [HTTPS://WWW.REGISTRE-DEMATERIALISE.FR/831](https://www.registre-dematerialise.fr/831).

LE MAIRE.